



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2018

Approbation du bail commercial du local commercial à Orchaie :

Le conseil approuve le projet de contrat de bail commercial du local dont la commune est propriétaire situé place des fêtes sur la commune déléguée d'Orchaie. Le bail commencera à courir à compter du 1^{er} juin 2018 pour une durée de 9 ans. Le conseil autorise le Maire à signer le bail avec les futurs locataires pour y exercer l'activité de Boulangerie – Pâtisserie – Sandwicherie – Plats à emporter.

Travaux :

Le conseil retient les entreprises pour les travaux suivants à venir :

- La réfection de la toiture (partie basse) de l'église de la commune déléguée de Chambon-sur-Cisse,
- Les travaux de voirie impasse de l'Enfer sur la commune déléguée de Molineuf, chemin de la Pierre de Landes sur la commune déléguée d'Orchaie et chemin de l'Aubépin sur la commune déléguée de Chambon-sur-Cisse,
- L'acquisition d'un piano pour la cantine scolaire de Molineuf, un piano, un four et une armoire frigo pour la cantine scolaire de Chambon-sur-Cisse.

Transfert de compétence et modification des statuts d'Agglopolys :

Le conseil approuve le transfert de la compétence facultative à Agglopolys des missions dites « hors GEMAPI » concernant la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à compter du 1^{er} juin 2018 et approuve les nouveaux statuts qui en découlent.

Demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2018 / projets de moins de 8 000 euros :

Le conseil approuve le projet de réfection des douches des vestiaires du stade d'Orchaie qui s'élève à 6 674 € HT soit 7 341,40 € TTC et autorise le Maire à solliciter auprès de M. le Préfet de Loir-et-Cher une subvention au titre de la DETR/projets de moins de 8 000 € pour 2018 concernant ces travaux.

Valencisse, le 23 avril 2018

Le Maire,



Jean-Yves GUELLIER